

Résolution de Mme Liliane Johner, MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Damien Sidler et Didier Bonny: «Pour mettre fin aux vellétés de conflit en Irak».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 14 janvier 2003)

RÉSOLUTION

Considérant:

- que Genève, siège européen de l'Organisation des Nations Unies (ONU), a la vocation d'être un lieu de négociation, de médiation et de recherche de solutions de paix;
- que notre Ville est à ce titre membre de l'Association internationale des villes messagères de paix dont elle assume actuellement la présidence;
- que la probabilité d'une intervention militaire des Etats-Unis et de leurs alliés contre l'Irak est chaque jour plus menaçante;
- que les sanctions appliquées envers l'Irak constituent déjà une souffrance de guerre pour la population;
- qu'en cas de guerre les premières victimes seront, comme à l'accoutumée, des civils innocents;
- que le droit international et les institutions chargées de veiller à son application sont de meilleurs garants de la paix et de la démocratie que les armes et la culture de guerre,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- intervenir auprès du Conseil fédéral pour qu'il mette en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir la guerre, en particulier en intervenant en faveur de la paix dans le cadre de l'ONU;
- faire publier la présente résolution dans les grands journaux aux USA.